

Domaine Public

1 8 0 0

Edition PDF
du 3 novembre 2008

Les articles mis en ligne
depuis DP 1799
du 27 octobre 2008

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.

En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Un «non» incompatible

Les délégués de l'UDC ne se prononceront pas seulement sur la libre circulation mais aussi sur la participation de leur parti au Conseil fédéral (André Gavillet)

Crise: les ringards redeviennent tendance

Après avoir sauvé l'économie de marché, l'Etat saura-t-il soutenir la conjoncture? (Albert Tille)

Face à la récession, oser sortir des schémas traditionnels

Elle est là... et nécessite imagination, pragmatisme et sens du long terme (Yvette Jaggi)

Paradis fiscaux: la Suisse se défend mal

Une concurrence fiscale loyale doit mettre en cause Monaco et Andorre (couverts par la France) ou les Iles anglo-normandes, aussi (Jean-Daniel Delley)

La belle Suisse vue par un gentil Garçon

«Le modèle suisse» est en réalité destiné à la consommation intérieure française (Albert Tille)

Un «non» incompatible

Les délégués de l'UDC ne se prononceront pas seulement sur la libre circulation mais aussi sur la participation de leur parti au Conseil fédéral

André Gavillet (2 novembre 2008)

Le comité directeur de l'UDC a décidé de faire campagne contre les accords sur la libre circulation et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, soumis à votation populaire le 8 février 2009. Cette prise de position, que les délégués doivent confirmer le 29 novembre, a suscité jusqu'ici des commentaires ironiques. Quelle valse-hésitation! D'abord le refus de soutenir le référendum (les jeunes UDC et plusieurs sections cantonales passant outre), puis la proposition de boycotter le scrutin sous prétexte que le Parlement a dénaturé le sens du vote en ne posant qu'une question amalgamant la confirmation de la libre circulation à son extension, et enfin la recommandation de voter «non». Christoph Blocher peut citer la formule célèbre: «*Il faut bien que je les suive parce que je suis leur chef*».

Opposition en deux discours

Les partis radical et démocrate-chrétien, à la suite de la non-

réélection de Christoph Blocher, ont formulé leur position en ces termes: la participation de l'UDC au Conseil fédéral serait justifiée proportionnellement à son poids électoral à deux conditions: mettre fin à un style de campagne xénophobe, accepter la collaboration avec l'Union européenne par accords bilatéraux. Or, le refus de la libre circulation par l'UDC transgresse cette règle de base minimale. Rien de bien nouveau, dira-t-on trop facilement. De toute façon, l'UDC est dans l'opposition. Elle use de sa liberté de manœuvre.

Mais, de fait, l'UDC poursuit deux objectifs. Premièrement, revenir au pouvoir fédéral. Deuxièmement, s'assurer que les conseillers fédéraux élus seront ceux qu'elle aura choisis. Et, dans ce but, elle s'est dotée de règles statutaires strictes, qui ont l'ambition de restreindre le libre choix du Parlement.

Or elle ne peut à la fois

s'opposer à une politique européenne minimale et vouloir faire entrer ses partisans, porteurs de cette doctrine, au Conseil fédéral.

Prise de position

Les délégués de l'UDC se réunissent le 29 novembre. Avant qu'ils prennent leur décision, ils devraient connaître l'enjeu. Et cet enjeu, il appartient aux partis gouvernementaux de le formuler, chacun à sa manière et dans son style: pas de participation au Conseil fédéral sans une claire adhésion aux accords avec l'Union européenne. Il faut le dire avec intransigeance.

Inutile donc de passer en revue les candidats qui seraient potentiellement éligibles, si une opportunité se présentait, dotés d'un profil assez partisan côté cour zurichoise et assez souple côté jardin parlementaire. Inutile car la question de la participation aura été tranchée le 29 novembre.

Crise: les ringards redeviennent tendance

Après avoir sauvé l'économie de marché, l'Etat saura-t-il soutenir la conjoncture?

Albert Tille (29 octobre 2008)

L'affaire est entendue. Le plan de sauvetage de l'UBS tout comme la modération du système des bonus trouveront

une majorité aux Chambres fédérales, avec ou sans les modifications proposées par la gauche. L'électrochoc de la

crise financière a touché les cerveaux des plus farouches détracteurs de l'Etat. Cette révolution des esprits doit

encore faire ses preuves dans l'étape suivante, le soutien à l'économie dite réelle. La récession généralisée est programmée. Avant même les premiers signes de ralentissement, on parle de relance. Les propos sont encore prudents. Philipp Hildebrand, le numéro 2 de la BNS, évoque l'étude de mesures pour prévenir le chômage. La conseillère fédérale Doris Leuthard imagine une anticipation des investissements prévus, notamment dans le domaine des infrastructures et des énergies renouvelables. Elle invite même les cantons à maintenir les dépenses prévues malgré la baisse annoncée des recettes fiscales. Pascal Broulis, patron des finances vaudoises, entend mener une politique anticyclique, en prenant notamment le relais des investissements immobiliers privés.

Alors que la statistique du

chômage reste encore stable, la théorie anticyclique de Keynes redevient donc tendance. C'est presque une révolution. La Constitution fédérale (art. 100) prévoit expressément une politique conjoncturelle active. Mais le passage à l'acte est difficile. La Suisse a toujours lutté à contrecœur contre les crises économiques (DP 1674). La modestie et surtout le retard de la plupart des plans de relance ont contribué à discréditer la politique anticyclique. Ses effets, toujours décalés dans le temps, se manifestaient alors que la reprise était déjà là. Les entreprises suisses tournant alors à plein régime, la demande créée par la stimulation publique profitait essentiellement à l'étranger. Les partisans de Keynes, devenus ringards, ont dû céder la place aux néolibéraux. Le frein à l'endettement, sanctionné en 2001 par un article constitutionnel, est alors devenu le nouveau credo

politique. La loi d'application, tempère, en principe, les exigences de la rigueur pour tenir compte de la conjoncture. Mais les cautèles sont nombreuses pour s'écarter des mécanismes compliqués réduisant la marge de manœuvre budgétaire. Il faut trouver une majorité qualifiée du Parlement pour dépasser les limites de l'endettement. Des freins analogues existent dans plusieurs cantons.

Le *Livre blanc* des néolibéraux a fait un tabac lors de sa publication six ans après la disparition de l'URSS. La crise aidant, cette pensée économique prend à son tour des allures ringardes. Elle donne une nouvelle chance à une intervention publique plus rapide, donc plus efficace. Mais les rigidités législatives demeurent. Et les majorités seront plus difficiles à trouver en faveur d'une politique de relance que pour éteindre la crise financière.

Face à la récession, oser sortir des schémas traditionnels

Elle est là... et nécessite imagination, pragmatisme et sens du long terme

Yvette Jaggi (29 octobre 2008)

Croyant aux vertus magiques du silence, la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du département de l'économie, a pendant des semaines rêvé d'empêcher la récession en s'interdisant d'en parler et en incitant ses services à la même prudence. Comme si taire le mot pouvait exorciser la chose. En septembre comme en juin dernier, les experts du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) prédisaient une croissance de 1,3% du produit

intérieur brut (PIB) pour 2009. Imperturbables, ils ont maintenu ce chiffre jusqu'à aujourd'hui et parlent désormais d'une progression «*nettement inférieure à un pour-cent*». Tout le monde révisé à la baisse: BAK Basler Economics vient de descendre de +1,3 à + 0,7%, tandis que l'Institut Créa de macroéconomie appliquée rattaché à l'Université de Lausanne prévoit carrément une diminution du PIB, moins

0.6%, pour l'année à venir. Une sévère correction par rapport à mai dernier, où le Créa attendait encore une croissance de 2 % pour 2009.

Sans surprise, toutes les prévisions, y compris celles de Credit Suisse, concordent sur un point: le secteur financier va tirer la conjoncture vers le bas et peser sur l'économie régionale et les budgets publics de Zurich et de Genève principalement. En revanche

Bâle, grâce à la chimie, ainsi que les régions horlogères et la Suisse centrale, lieu de gros investissements, resteront dans le positif.

Récession donc il y aura; pour autant, peut-on parler de décroissance? Sans doute, mais pas au sens donné à ce terme par les écologistes qui associent croissance économique et dégradation de l'environnement. Une fois le chômage revenu, la planète attendra. Comme si la lutte contre la faim, la pollution des eaux ou le réchauffement

climatique, comme si le combat pour l'éducation, la sauvegarde de la biodiversité ou l'efficacité énergétique, n'étaient pas matière à investissements aussi massifs que durables.

Voilà de quoi alimenter le débat qui s'ouvre une fois de plus à propos d'éventuelles mesures de relance. Resurgissent déjà les récurrentes questions de principe sur le sens et l'utilité de tels programmes, qui sont l'exact pendant des discussions encore plus idéologiques sur les plans de désendettement

des collectivités. Les élus politiques seraient bien inspirés de ne pas attendre une aggravation de la crise pour sortir des schémas habituels, pour qu'on ose prendre en compte, à gauche l'efficacité réelle de l'effort de relance demandé et à droite les efforts d'investissement collectif à consentir. L'urgence n'étant pas bonne conseillère, il faut dès maintenant préparer une digne réaction à la crise économique et sociale qui s'annonce, sans doute plus brutale et peut-être moins longue qu'attendue.

Paradis fiscaux: la Suisse se défend mal

Une concurrence fiscale loyale doit mettre en cause Monaco et Andorre (couverts par la France) ou les Iles anglo-normandes, aussi

Jean-Daniel Delley (31 octobre 2008)

Lors de la récente réunion informelle de Paris consacrée à la lutte contre les paradis fiscaux, la Suisse et le Luxembourg ont été montrés du doigt. En tête des accusateurs, les ministres allemand des finances et français du budget. Si l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) considère bien la Suisse comme un «*pays à secret bancaire excessif*», elle reconnaît néanmoins sa volonté de coopérer. Tel n'est pas le cas du Liechtenstein, d'Andorre et de Monaco qui eux figurent sur la liste des paradis fiscaux non coopératifs, mais qui n'ont pas été stigmatisés à Paris.

Le correspondant parisien de la *Basler Zeitung* (29.10.2008) rappelle opportunément pourquoi les autorités

françaises font preuve d'une colère très sélective dans la dénonciation de ce que le premier ministre François Fillion a appelé les «*trous noirs*» du système financier mondial. Le président de la République codirige avec l'évêque catalan d'Urgell la principauté d'Andorre, un mini-Etat qui ne taxe ni le revenu, ni la fortune et encore moins la consommation. Quant aux banques monégasques, elles sont placées sous le contrôle des autorités françaises de régulation des marchés financiers. Si les résidents français de la Principauté sont contraints de payer leurs impôts au fisc hexagonal, les autres sont exonérés de toute taxe. Une décision de Paris suffirait à remettre ces paradis fiscaux non coopératifs dans le droit chemin. La Grande-Bretagne

n'est pas en reste qui tolère le laxisme fiscal des îles anglo-normandes et de plusieurs paradis *offshore* des Caraïbes. L'Union européenne elle-même a de quoi balayer dans sa maison: le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche persistent à vouloir conserver leur secret bancaire.

Bref les pays riches ne convainquent pas dans le rôle de père la vertu. Pas plus d'ailleurs que la Suisse quand elle rejette avec indignation les accusations de recel portées par les pays qui voient fuir leurs riches contribuables et se drape dans sa souveraineté. Or dans les faits, cette souveraineté est en train de s'effiloche, au gré des pressions de nos partenaires les plus puissants, Etats-Unis en tête (DP 1763).

Alors plutôt que de bomber le torse pour la galerie et de céder en catimini, la Suisse serait bien inspirée d'abandonner sa défense en forme de ligne Maginot au profit d'une stratégie plus offensive. En tant que place financière importante – elle abrite le tiers de la fortune mondiale *offshore* –, elle serait légitimée à prendre l'initiative d'une

grande négociation. Objet de cette négociation: l'établissement, dans le cadre de l'OCDE, de standards garantissant une concurrence fiscale loyale. Ce serait pour elle l'occasion d'abandonner ses pratiques contestées – l'évasion fiscale protégée par le secret bancaire notamment – en échange d'un effort de même ampleur des Etats qui,

tout en dénonçant la complaisance helvétique, tolèrent des paradis fiscaux proches ou exotiques. Cette épreuve de vérité permettrait de tirer au clair les véritables intentions de ses adversaires: désirent-ils mettre fin à une concurrence qui érode la substance fiscale des Etats ou tout simplement affaiblir la place financière suisse?

La belle Suisse vue par un gentil Garçon

Le modèle suisse est en réalité destiné à la consommation intérieure française

Albert Tille (28 octobre 2008)

Une pile de livres rouges est en évidence dans chaque librairie de Suisse romande. Impossible de ne pas se précipiter sur cet ouvrage dont le titre est prometteur: *Le modèle suisse – Pourquoi ils s'en sortent beaucoup mieux que les autres*. Son auteur, François Garçon, est maître de conférence à la Sorbonne.

Notre ego n'est pas déçu. «*Vivre et travailler en Suisse fait rêver*» conclut l'ouvrage qui passe en revue les divers aspects de ce pays modèle. La démocratie directe est exemplaire. Le fédéralisme est respectueux des identités régionales. Le Parlement de milice est bon marché et efficace. Le système de formation est hors normes. La paix sociale génère la prospérité et fait du chômage une fiction. L'intégration des étrangers est un modèle. La haute technologie et l'ouverture au monde font de la Suisse un dragon économique. La presse est dynamique et prospère. L'Etat *light* est la conséquence de la concurrence

fiscale intercantonale.

Difficile de mettre l'auteur en défaut sur les faits collectés avec précision. François Garçon, qui s'est fait une réputation en prenant le contre-pied des idées reçues, veut casser l'image réductrice et condescendante que les Français se font de la Suisse. Il est en quelque sorte l'anti Ziegler.

On peut le suivre dans plusieurs de ses conclusions. En citant Jean-Daniel Delley de *Domaine Public*, il salue le système de concordance qui exige de chaque acteur politique qu'il modère ses exigences et admette une partie de celle de ses adversaires. On peut lire avec intérêt sa description détaillée de la recherche pragmatique de l'intégration des étrangers, une troisième voie entre la logique communautaire des pays anglo-saxons et le modèle républicain français.

Il est en revanche plus difficile d'accepter les jugements

rapides et toujours apologétiques qui concluent les analyses de François Garçon. Piquons quelques exemples tirés des 250 pages écrites à la gloire de la Suisse. La collaboration avec les nazis n'a pas dépassé 1% des fournitures de guerre du Reich. Elle a été autrement moins importante que celle de la France de Vichy. L'excellence du système de formation est due à son extrême décentralisation. Le refus helvétique de s'amarrer à l'aventure européenne est justifié par les nombreuses faiblesses de l'Union. Mais surtout l'adhésion signifierait l'abandon de la neutralité suisse, une neutralité qui n'a rien à voir avec celle de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et de l'Irlande. La légèreté de la fiscalité n'est qu'une cause résiduelle de l'attrait de la Suisse pour des firmes étrangères. Berne a donc raison de refuser de négocier avec Bruxelles.

Le livre de ce Garçon très gentil pour notre pays doit être pris pour ce qu'il est. L'apologie du

modèle suisse a
essentiellement pour but de
critiquer les défauts ou les
insuffisances des institutions
européennes et surtout du
système français: le déficit

démocratique, la centralisation
excessive, les fastes de l'Etat, le
césarisme qui fait du
Parlement français une simple
chambre d'écho de l'Elysée, les
conflits sociaux ruineux. Si ce

livre militant peut être utile à la
réflexion politique de nos
voisins, il ne doit pas servir de
référence à tous les
conservatismes dans les débats
de la Suisse.
